

Le service de souscription à préavis court de capacités quotidiennes

Ce service permet de répondre à un besoin urgent et ponctuel de consommation de gaz supérieur à la capacité annuelle et mensuelle de livraison initialement souscrite.

GRTgaz propose aux clients raccordés, de souscrire ou de faire souscrire par leur expéditeur de la capacité quotidienne de livraison pour combler ce besoin.

Souscription de capacité quotidienne dans le cadre du contrat d'acheminement

Vous avez la possibilité de réserver de la capacité quotidienne de livraison et d'acheminement sur le réseau régional, avec un préavis de 7 jours.

Votre demande devra être faite sur le portail Trans@ctions. GRTgaz vous répondra sous un délai maximum de 7 jours calendaires

Contrat d'acheminement – Section C Réseau Aval – Article 4.1

Si vous souhaitez réduire ce préavis :

Service de réservation à préavis court de capacité quotidienne

GRTgaz, vous propose de réduire ce préavis à :

- **2 jours ouvrés (J-2 ouvré 9h) sans majoration du prix de la capacité**
- **1 jour calendaire (J-1 calendaire 20h) avec majoration du prix de la capacité**

Votre demande devra être faite sur le portail Trans@ctions. Dans la mesure du possible GRTgaz répondra à votre demande au plus tard en J-1 calendaire 22h.

En cas de réponse négative, GRTgaz vous informera de la capacité maximale disponible pour chacun des jours sur lesquels porte votre demande.

Avenant signé entre l'expéditeur et GRTgaz

Tarif

- L'abonnement à ce service est de **2 000€/an**. Il couvre la réalisation des études déterminant le niveau de capacités pouvant être alloué.
- Dans le cas d'une réservation réalisée après 9h00 le deuxième jour ouvré précédent le jour considéré, le prix des capacités quotidiennes souscrites se verra majoré de 20% (réseau principal, réseau régional et livraison).

Mise en place

15 jours sont nécessaires à la réalisation des études et à la mise en place du service.

Exemple d'une demande de capacité pour le lundi 12 décembre :

Jusqu'au lundi 5/12 à 6h

- Service Standard
- Toute demande sera traitée
- Prix de la capacité non majoré

Jusqu'au jeudi 8/12 à 9h

- Si avenant signé : la demande sera traitée.
- Prix de la capacité non majoré

Jusqu'au dimanche 11/12 à 20h

- Si avenant signé : la demande sera traitée.
- Prix de la capacité majoré de 20%

Lundi 12/12

- Besoin de capacité quotidienne